

RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ
AU 31 MARS 2020

GROUPE GRAINES VOLTZ
1 rue Edouard Branly
68000 COLMAR

Colmar, le 30 juin 2020

SOMMAIRE

I. Comptes consolidés du Groupe Graines Voltz au 31.03.2020	4
1 – Etats de Synthèse.	4
1.1- Compte de résultat au 31 Mars 2020	4
1.2- Résultat global au 31 Mars 2020.....	5
1.3- Etat de situation financière consolidée au 31 Mars 2020.....	5
1.4- Tableau de variation des capitaux propres au 31 Mars 2020	7
1.5- Tableau de flux de trésorerie consolidé au 31 Mars 2020.....	8
2 – Méthodes et principes comptables en normes IFRS.....	9
2.1 Contexte général et déclaration de conformité.....	9
2.2 Date d'arrêté des comptes.....	9
2.3 Bases d'évaluations	9
2.4 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation	9
2.5 Conversion des comptes des entités étrangères	9
2.6 Recours à des estimations.....	10
2.7 Principes et méthodes comptables	11
2.8 Périmètre de consolidation	12
2.9 Goodwill - Regroupement d'entreprises (IFRS 3).....	13
2.10 Secteurs opérationnels (IFRS 8).....	14
3 – Evènements de l'exercice.....	16
4 – Les postes du résultat global et de l'état de situation financière.	16
Note 1 - Le chiffre d'affaires	16
Note 2 – Les frais de personnel	17
Note 3 - Les impôts et taxes	19
Note 4 - Les dotations aux dépréciations.....	19
Note 5 – Autres produits et charges d'exploitation	20
Note 6 – Autres produits et charges opérationnels.....	20
Note 7 – Le coût de l'endettement	21
Note 8 – Les autres produits et charges financiers par catégorie comptable d'actifs et passifs financiers ...	21
Note 9 – Les impôts sur les résultats.....	21
Note 10 – Le résultat pour une action	24
Note 11 – Le goodwill.....	25
Note 12 – Les autres immobilisations incorporelles	26
Note 13 – Les immobilisations corporelles	29
Note 14 – Droits d'utilisation des actifs loués.....	31
Note 15 – Participations, mises en équivalence et autres actifs financiers.....	31
Note 16 – Les stocks.....	33
Note 17 – Les clients et autres débiteurs.....	34
Note 18 – La trésorerie et équivalent de trésorerie	35



Note 19 – Les dettes financières courantes et non-courantes	35
Note 20 – Les obligations locatives	36
Note 21 – Les provisions courantes et non-courantes.....	37
Note 22 – Les fournisseurs et les autres passifs courants	38
Note 23 – Le tableau de flux de trésorerie.....	38
Note 24 – Le capital social.....	39
Note 25 – Risques.....	39
Note 26 – Les engagements hors bilan	40
Note 27 – Les transactions avec les parties liées	41
Note 28 – Les événements post-clôture	41
 II. Rapport semestriel d’activité consolidée (du 01.10.2019 au 31.03.2020)	 42
1. Comptes condensés consolidés du semestre écoulé :	42
2. Faits majeurs et significatifs :	42
3. Evènements importants survenus au cours du semestre et leur incidence sur les comptes :	42
4. Description des principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir :	43
5. Evènements postérieurs à la clôture.....	43
6. Transactions avec les parties liées	43
 III. Rapport des commissaires aux comptes sur l’examen limité des comptes consolidés.....	 44

I. Comptes consolidés du Groupe Graines Voltz au 31.03.2020

1 – Etats de Synthèse.

1.1- Compte de résultat au 31 Mars 2020

En EUR	Note	31/03/2020	31/03/2019
Chiffre d'affaires	1	51 102 802	46 932 092
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		-24 757 624	-22 747 041
Charges de personnel	2	-10 259 832	-10 436 142
Charges externes		-7 417 858	-6 455 318
Impôts et taxes	3	-574 366	-485 243
Dotation aux amortissements		-937 113	-655 392
Dotation aux provisions	4	1 868 269	4 663 561
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		197 804	853 801
Autres produits et charges d'exploitation	5	-2 622 787	-229 178
Résultat opérationnel courant		6 599 295	11 441 140
Autres produits et charges opérationnels	6	-541	-104 488
Résultat opérationnel		6 598 754	11 336 652
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			
Coût de l'endettement financier brut	7	-108 165	-79 650
Coût de l'endettement financier net		-108 165	-79 650
Autres produits et charges financiers	8	-875 353	795 635
Charge d'impôt	9	-1 846 324	-4 470 030
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		3 768 912	7 582 607
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net		3 768 912	7 582 607
Part du groupe		3 845 889	7 605 652
Intérêts minoritaires		-76 978	-23 045
Résultat net de base par action	10	2.97	5.87
Résultat net dilué par action	10	2.97	5.55

Le Groupe a appliqué les normes IFRS 15 et IFRS 9 pour la 1ère fois au 31 mars 2019.

1.2- Résultat global au 31 Mars 2020

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31/03/2020	31/03/2019
Résultat net	3 768 911	7 582 607
Ecart de conversion	198 719	31 654
Impôts	(19 280)	(4 264)
Total des éléments recyclables en résultat	179 439	27 387
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	165 661	(76 102)
Total des éléments non recyclables en résultat	165 661	(76 102)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	4 114 011	7 533 892

Le Groupe a appliqué les normes IFRS 15 et IFRS 9 pour la 1ère fois au 31 mars 2019.

1.3- Etat de situation financière consolidée au 31 Mars 2020

Actif

Actif en EUR	Note	31/03/2020	30/09/2019	31/03/2019
Goodwill	11	6 205 214	6 205 214	6 205 214
Autres Immobilisations Incorporelles	12	1 061 415	1 130 104	1 053 165
Immobilisations Corporelles	13	5 420 295	4 981 226	5 052 125
Droits d'utilisation des actifs loués	14	2 450 665		
Participations entreprises associées				
Actifs financiers disponibles à la vente				
Autres actifs financiers	15	323 799	330 476	325 573
Autres actifs non courants				
Actifs d'impôts non-courants	9	1 282 369	1 185 098	1 121 672
Actifs non courants		16 743 757	13 832 118	13 757 749
Stocks et en-cours	16	18 623 907	15 746 919	18 736 735
Clients et comptes rattachés	17	56 410 133	27 572 689	52 023 239
Autres actifs courants	17	2 247 488	1 911 911	3 281 874
Actifs d'impôts courants	9	5 132	2 206 074	
Actifs financiers à la juste valeur - contrepartie résultat				
Trésorerie et équivalent de trésorerie	18	11 904 048	14 709 880	13 100 741
Liaisons Titres				
Liaison entité de gestion				
Liaisons Bilan				
Actifs courants		89 190 708	62 147 473	87 142 589
Total Actif		105 934 465	75 979 591	100 900 338

Le Groupe a appliqué les normes IFRS 16 pour la 1ère fois au 31 mars 2020.

Passif

Passif	Note	31/03/2020	30/09/2019	31/03/2019
Capital émis		1 295 197	1 295 197	1 370 000
Réserves		27 905 998	27 833 168	29 212 281
Titres en auto-contrôle				-1 704 785
Résultat de l'exercice		3 845 889	9 177 124	7 605 652
Intérêts minoritaires		-334 883	-255 132	-145 551
Capitaux propres		32 712 201	38 050 357	36 337 597
Emprunts & dettes financières diverses à long terme	19	1 265 743	2 260 634	3 388 045
Obligations locatives non courantes	20	2 215 185		
Passifs d'impôts non-courants	9	1 595 702	1 734 166	1 573 910
Provisions à long terme	21	974 923	1 037 501	966 790
Autres passifs non courants				
Passifs non courants		6 051 553	5 032 301	5 928 745
Fournisseurs et comptes rattachés	22	8 678 466	3 709 601	10 309 641
Emprunts à court terme	19	47 706 268	18 409 366	33 216 072
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	19	3 988 052	3 351 584	4 053 966
Obligations locatives courantes	20	259 627		
Passifs d'impôts courant	22	463 727	507 061	2 600 857
Provisions à court terme	21	70 279	1 324 256	1 316 956
Autres passifs courants	22	6 004 292	5 595 065	7 136 504
Passifs courants		67 170 711	32 896 933	58 633 996
Total Passif		105 934 465	75 979 591	100 900 338

Le Groupe a appliqué les normes IFRS 16 pour la 1^{ère} fois au 31 mars 2020.

1.4- Tableau de variation des capitaux propres au 31 Mars 2020

Composition des capitaux propres en milliers d'euros

En K - EUR	Capital	Réserves et résultats retraités	Gains et pertes en C.Propres	Situation nette retraitee	Situation nette Groupe retraitee	Situation nette Minoritaires
Capitaux propres 30/09/2018	1 370	34 201	-260	35 311	35 447	-136
Correction des à nouveaux						
Ajustements lors de la première application d'IFRS 9 (net d'impôt)		1 790		1 790	1 787	3
Variation de capital	-75	75				
Affectation en réserves						
Paielements fondés sur des actions						
Opérations sur titres auto-détenus						
Distributions de dividendes		-7 771		-7 771	-7 771	
Résultat net N-1		9 052		9 052	9 177	-125
Réévaluation des immobilisations						
Instruments financiers						
Variation des écarts de conversion			46	46	42	4
Ecart sur les régimes à prestations définies			-178	-178	-178	
Autres gains & pertes en capitaux propres						
Variation de périmètre		-200		-200	-200	
Autres variations						
Capitaux propres 30/09/2019	1 295	37 147	-392	38 050	38 304	-254
Correction des à nouveaux						
Première application d'IFRS 16		-24		-24	-24	
Variation de capital						
Affectation en réserves						
Paielements fondés sur des actions						
Opérations sur titres auto-détenus						
Distributions de dividendes		-9 066		-9 066	-9 066	
Résultat net N		3 769		3 769	3 846	-77
Réévaluation des immobilisations						
Instruments financiers						
Variation des écarts de conversion		1	-179	-178	-175	-3
Ecart sur les régimes à prestations définies			166	166	166	
Autres gains & pertes en capitaux propres						
Variation de périmètre						
Autres variations		-5		-5	-4	
Capitaux propres 31/03/2020	1 295	31 822	-405	32 712	33 046	-334

1.5- Tableau de flux de trésorerie consolidé au 31 Mars 2020

Tableau de flux en milliers d'euros

En K - EUR	31/03/2020	30/09/2019	31/03/2019
Résultat net consolidé	3 769	9 052	7 582
Dotations nettes aux amortissements et provisions	-363	1 687	731
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur			
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés			
Autres produits et charges calculés			
Plus et moins-values de cession	-4	-46	-33
Quotepart de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
Dividendes (titres non consolidés)			
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	3 402	10 692	8 280
Coût de l'endettement financier net	77	177	64
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	1 846	2 954	4 470
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	5 325	13 823	12 814
Impôts versé	107	-5 018	-2 150
Variation du B.F.R. lié à l'activité	-26 922	-9 713	-30 491
Autres flux générés par l'activité		2 628	2 194
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-21 490	1 720	-17 632
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 164	-1 785	-881
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	54	131	66
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)			
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)			
Incidence des variations de périmètre		-200	-200
Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)			
Variation des prêts et avances consentis	-18	58	113
Subventions d'investissement reçues			
Autres flux liés aux opérations d'investissement			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 128	-1 796	-902
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :			
<i>Dividendes versés aux actionnaires de la société mère</i>	-9 066	-7 771	-7 771
<i>Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées</i>			
Dividendes intragroupe			
<i>Dont dividendes versés en intragroupe</i>	-1 600	-1 400	-1 400
<i>Dont dividendes reçus en intragroupe</i>	1 600	1 400	1 400
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options			
Rachats et reventes d'actions propres			
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		4 500	5 072
Remboursements d'emprunts	-424	-3 874	-2 597
Intérêts financiers nets versés	-77	-177	-64
Autres flux liés aux opérations de financement	159	-178	-76
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-9 408	-7 500	-5 436
Incidence des variations des cours des devises	-77	28	6
Variations de la trésorerie nette	-32 103	-7 548	-23 964
Trésorerie d'ouverture	-3 699	3 849	3 849
Trésorerie de clôture	-35 802	-3 699	-20 115

Cf. Note 21

2 – Méthodes et principes comptables en normes IFRS

La société Graines Voltz est une entreprise qui est domiciliée en France. Le siège social est situé au 1 rue Edouard Branly 68000 Colmar. Les états financiers consolidés du Groupe pour la période de 6 mois prenant fin le 31 mars 2020 comprennent la société Graines Voltz et ses filiales, les sociétés Ball Ducrettet, Iberia Seeds, Topsem, Graines Voltz Turquie, et Graines Voltz Maroc (l'ensemble désigné comme « le groupe » et chacune individuellement comme « les entités du groupe »).

L'activité du groupe consiste principalement en la distribution à une clientèle de professionnels, horticulteurs, maraîchers et collectivités :

- De semences, plants et bulbes de fleurs,
- De semences et plants de légumes.

2.1 Contexte général et déclaration de conformité

Ces états financiers présentent les comptes consolidés conformément aux normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRS IC) de l'IASB, telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 mars 2020.

2.2 Date d'arrêté des comptes

Les comptes consolidés au 31 mars 2020 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 juin 2020.

2.3 Bases d'évaluations

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont le cas échéant mentionnées dans les notes suivantes.

2.4 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en Euros qui est la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les données financières présentées en Euros sont arrondies au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

2.5 Conversion des comptes des entités étrangères

La société Topsem présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, le Dinar Algérien (DZD).

La société Graines Voltz Turquie présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, la Nouvelle Livre Turque (TRY).

La société Graines Voltz Maroc présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, le Dirham Marocain (MAD).

Selon la norme IAS 21, leurs états doivent être convertis dans la monnaie de présentation, l'Euro.

Selon la norme IAS 29, le Dinar Algérien, la Nouvelle Livre Turque et le Dirham Marocain ne sont pas des monnaies d'une économie hyper inflationniste.

Les états financiers de ces trois sociétés sont convertis en Euros selon la procédure suivante :

- Actifs et passifs convertis au cours de clôture à la date des états financiers,
- Produits et charges convertis au cours de change moyen pour la période.

2.6 Recours à des estimations

La préparation des états financiers en accord avec les principes comptables IFRS, requiert de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques ; les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations sont explicitées dans les notes suivantes :

Estimation	Nature de l'estimation
Note 2 : Les avantages au personnel	Taux de turn-over, taux d'espérance de vie, taux de progression des salaires, taux d'actualisation.
Notes 4 et 14 : Les provisions sur stocks	Hypothèses retenues : en fonction du risque de non germination et en fonction des perspectives de vente.
Notes 4 et 15 : Les provisions sur créances clients	Hypothèses retenues : en fonction de l'antériorité des créances et un niveau de perte attendue.
Note 9 : Les impôts sur le résultat	Hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs et les modalités d'application de la législation fiscale.
Note 11 : Le goodwill	Hypothèse retenue pour dépréciation du GOODWILL : valeur recouvrable et valeur d'utilité des UGT selon IAS 36.
Notes 11 et 12: Les autres immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles	Détermination de la durée d'utilité des actifs.
Note 19 : Les provisions courantes et non-courantes	Provisions pour litiges : hypothèses sous-jacentes à l'appréciation et à la valorisation des risques.

Les informations relatives aux jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont incluses dans les notes 4, 14 et 15.

2.7 Principes et méthodes comptables

Nouvelle normes, amendements et interprétations appliqués sur l'exercice :

En application du règlement n°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés semestriels résumés du groupe Graines Voltz sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel que publié par l'IASB et tel qu'adopté par l'Union européenne au 31 mars 2020.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

- 1^{ère} application d'IFRS 16

La norme IFRS 16 « Contrats de location » est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, soit pour le groupe à compter du 1er octobre 2019.

IFRS 16 introduit, pour le preneur, un modèle unique de comptabilisation des contrats de location au bilan.

Au bilan, le groupe reconnaît donc :

- un actif « droit d'utilisation » qui représente son droit d'utiliser l'actif loué pendant la durée du contrat de location,
- un passif de loyers qui matérialise l'engagement de payer des loyers est présenté en obligations locatives courantes et non courantes.

Au compte de résultat, les impacts suivants sont présentés en contrepartie de l'annulation de la charge de loyer :

- L'amortissement du droit d'utilisation dans le résultat opérationnel et,
- Les intérêts financiers sur les obligations locatives dans le résultat financier.

Un impôt différé a été constaté sur l'écart entre droits d'utilisation et obligations locatives entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 16.

La norme prévoit des exemptions pour les contrats de courte durée (inférieure à 1 an) ou ceux portant sur des éléments de faible valeur (inférieur à 5 000 dollars américains ou équivalent devises). Ces derniers sont comptabilisés en charges dans le résultat opérationnel.

Principes et méthodes comptables retenus

Le groupe Graines Voltz comptabilise un actif « droit d'utilisation » et une dette de loyers à la date de début du contrat de location. L'actif « droit d'utilisation » est initialement évalué au coût, puis amorti linéairement jusqu'à la date raisonnablement certaine de fin de contrat, et le cas échéant ajusté de toute perte de valeur.

La dette de loyer est initialement évaluée à la valeur actualisée des loyers dus non encore payés à la date de début de contrat. Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux d'intérêt implicite du contrat et si ce dernier n'est pas aisément déterminable, au taux d'emprunt marginal. C'est le taux d'intérêt implicite qui est généralement utilisé par le groupe.

La durée raisonnablement certaine des contrats de location est déterminée par les équipes locales, contrat par contrat et fait l'objet d'une révision à chaque arrêté comptable.

Les taux d'actualisation sont des taux propres à chaque pays, déterminés en fonction du risque pays, du risque crédit de l'entité preneuse, ainsi que des conditions de financement externe du groupe.

L'impact fiscal de ce traitement se traduit par la comptabilisation d'impôts différés en fonction de la législation fiscale des pays où les contrats de location sont comptabilisés.

Les contrats de location du groupe portent sur des biens immobiliers et des photocopieurs.

Le groupe Graines Voltz a retenu la méthode rétrospective partielle avec reconstitution des valeurs d'actifs à l'origine des contrats et des amortissements cumulés jusqu'à la date de transition.

Le groupe a choisi de ne pas retraiter ses états financiers comparatifs des périodes antérieures et l'effet cumulé de l'application de IFRS 16, calculé à la date de première application, est imputé sur les réserves à cette date.

- 1^{ère} application d'IFRIC 23

Cette interprétation est applicable à compter des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2019, soit pour le groupe à compter du 1^{er} octobre 2019. Elle traite des risques qui naissent lorsqu'il existe une incertitude liée à l'interprétation d'un dispositif fiscal retenu par le groupe et qui pourrait donner lieu à contestation en cas de contrôle fiscal.

L'application de l'interprétation IFRIC 23 n'a eu aucun impact sur les états financiers du groupe au 1^{er} octobre 2019.

2.8 Périmètre de consolidation

Les règles suivantes sont appliquées :

- Une filiale est une entité contrôlée par la société. Les filiales contrôlées sont consolidées par intégration globale.

Selon IFRS 10, le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où le contrôle cesse.

- Élimination des transactions réciproques :

Les soldes bilanciels, produits et charges résultant des transactions intragroupes avec les filiales sont éliminés, notamment :

- Les transactions et comptes réciproques,
- Les dotations et reprises de dépréciations sur titres consolidés,
- Les marges internes sur stocks,
- Les dividendes versés entre les sociétés consolidées.

Les gains découlant des transactions avec une entité mise en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées

de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

■ Evolution du périmètre de consolidation

Au 31 mars 2020, Graines Voltz a consolidé 5 filiales selon IFRS 10.

	31/03/2020	31/03/2019
Par intégration globale	5	6
Par intégration proportionnelle	0	0
Par mise en équivalence	0	0
Total	5	6

■ Entrées dans le périmètre de consolidation :

Aucune société n'a été acquise depuis le 1er octobre 2019.

■ Sorties du périmètre de consolidation :

Aucune société n'a été cédée depuis le 1^{er} octobre 2019.

■ Périmètre de consolidation 2020

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation	Statut par rapport 30/09/19
Ball Ducrettet	France	2 Place des Arts 74200 THONON LES BAINS	411 304 173	100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
Iberia Seeds	Espagne	Avenida Juan Carlos 1,43 30700 Torre Pacheco Murcia ESPAGNE	B30860654	100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
Topsem	Algérie	Cité Bridja BP n°1 Staoueli Alger ALGERIE		68 %	68 %	Intégration globale	Pas de changement
Graines Voltz Turquie	Turquie	Yesil Bahce Mah. 1474 Sok.n° 7 Haci Ali Kemanoglu Apt. D 2-3 07010 Muratpasa-Antalya TURQUIE		100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
Graines Voltz Maroc	Maroc	118 Riad Salam Agadir MAROC		100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement

Les sociétés Graines Voltz, Ball Ducrettet, Iberia Seeds, Topsem, Graines Voltz Turquie et Graines Voltz Maroc ont clôturé une période de 6 mois prenant fin le 31 mars 2020.

2.9 Goodwill - Regroupement d'entreprises (IFRS 3)

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition en date d'acquisition, qui est la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe.

Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition selon la somme algébrique suivante :

+	la juste valeur de la contrepartie transférée
+	le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise
+	si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise
-	le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris évalués généralement à la juste valeur

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter pour une évaluation à la juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle (méthode du goodwill complet correspondant à la part du Groupe et celle des participations ne donnant pas le contrôle) ou au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition (méthode du goodwill partiel correspondant uniquement à la part du Groupe).

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Toute contrepartie éventuelle à payer est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. La contrepartie éventuelle qui a été classée en capitaux propres n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres. Par contre, pour une contrepartie éventuelle classée en dettes, les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

De plus, l'évaluation de la juste valeur de la contrepartie transférée et des actifs et des passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises peut être modifiée pendant un délai de douze mois suivant la date d'acquisition (si les modifications reflètent des conditions existant à la date d'acquisition).

Les goodwills ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation.

Les modifications du pourcentage de détention des titres de participation du Groupe dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle de celle-ci sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

2.10 Secteurs opérationnels (IFRS 8)

■ Information sectorielle :

Un secteur opérationnel est une composante du groupe qui :

- Exerce des activités à partir desquelles elle est susceptible de percevoir des produits et de supporter des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes du Groupe ;

- Dont les résultats opérationnels sont régulièrement revus par le principal décideur du groupe, qui les utilise pour prendre les décisions d'allocation de ressources aux secteurs et pour apprécier leur performance ;
- Pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Le principal décideur opérationnel du Groupe correspond à un comité de pilotage. Ce comité est présidé par le Président Directeur Général de la société Graines Voltz et composé par le Directeur Adjoint et les responsables de groupes de services.

Le Groupe présentait jusqu'à présent deux secteurs opérationnels, qui correspondaient aux secteurs revus par le principal décideur opérationnel, correspondant à deux activités différentes :

- Distribution de semences, plants et bulbes,
- Production de graines et de jeunes plants horticoles.

Cependant, les produits de l'activité ordinaire du secteur « production » représentant moins de 10% des produits des activités ordinaires cumulés, le groupe Graines Voltz a décidé de ne plus présenter d'information sectorielle à compter des comptes consolidés semestriels arrêtés au 31 mars 2020.

■ Information géographique :

Au niveau des sociétés intégrées selon la méthode de l'intégration globale, 2 entités, Graines Voltz SA, Ball Ducretet SAS sont localisées en France. Les quatre autres entités sont situées hors de France :

- Iberia Seeds : Espagne,
- Topsem : Algérie,
- Graines Voltz Turquie : Turquie,
- Graines Voltz Maroc : Maroc.

Il y a donc des actifs non courants situés hors de France. Ceux-ci représentent :

En milliers d'euros	31/03/20	31/03/19
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	137	119
Actifs financiers	0	0
Total	137	119

Pour les besoins de la présentation de l'information par secteur géographique, les produits sectoriels sont déterminés sur la base de la localisation géographique des clients.

En milliers d'euros	31/03/20	31/03/19
France	42 570	39 278
Europe et Moyen Orient	4 145	3 686
Afrique	3 946	3 929
Autres	441	39
Total	51 102	46 932

3 – Evènements de l'exercice.

Le groupe Graines Voltz a appliqué pour la première fois la norme IFRS 16 au 31 mars 2020. La méthode rétrospective partielle a été retenue comme méthode de transition. L'impact de la première application de la norme IFRS 16 a été imputé sur les réserves du groupe. Ce dernier a impacté positivement les réserves de 24 k€.

Au cours du 1^{er} trimestre 2020 la France a été placée en urgence sanitaire suite à l'épidémie du COVID-19. Toutefois, l'activité du Groupe étant considérée de première nécessité a pu être maintenue alors qu'une majeure partie de l'activité économique des entreprises accueillant du public a été paralysée. L'impact est à priori peu significatif selon les informations connues à ce stade.

4 – Les postes du résultat global et de l'état de situation financière.

Note 1 - Le chiffre d'affaires

Les règles appliquées pour la comptabilisation et l'évaluation du chiffre d'affaires :

Les produits des activités ordinaires sont constitués par les ventes de marchandises, les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales de Graines Voltz.

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque les clients ont obtenu le contrôle de (ou des) actif(s) vendu(s).

Le contrôle se définit comme la capacité actuelle de décider de l'utilisation de l'actif et d'obtenir la quasi-totalité des flux de trésorerie potentiels résultant de l'utilisation, la consommation, la revente, l'échange ou la mise en garantie de l'actif. Cette notion comprend aussi la capacité d'interdire à d'autres de diriger l'utilisation de l'actif et d'accéder à la quasi-totalité des avantages de l'actif.

Le transfert du contrôle correspond généralement, pour les marchandises et produits vendus, à la date de mise à disposition des biens à la clientèle conformément à l'incoterm pratiqué le cas échéant.

Les produits des activités ordinaires comprennent :

- les ventes de produits,
- les ventes de services.

Les conditions de paiement appliquées sont celles en vigueur dans chaque pays et sont inférieures à 12 mois. Les contrats avec les clients ne comprennent pas de vente avec composante de financement importante.

La répartition par nature du chiffre d'affaires :

En milliers d'euros	Variation en %	31/03/20	31/03/19
Ventes de produits	9.01	50 827	46 628
Ventes de services	-9.21	276	304
Total	8.89	51 103	46 932

Note 2 – Les frais de personnel

Les frais de personnel présentent les caractéristiques suivantes :

Évolution des frais de personnel :

En milliers d'Euros	31/03/20	31/03/19
Rémunérations brutes	7 147	6 818
Charges sociales	2 672	2 581
Avantages au personnel : indemnité départ en retraite	103	101
En déduction des frais de personnel lié à l'activité de recherche et développement donnant lieu au CIR	0	0
Participation des salariés	338	936
Total	10 260	10 436

Les avantages au personnel :

En accord avec les lois, le groupe Graines Voltz participe à divers régimes de retraites et d'indemnités de départ constitutifs d'avantages postérieurs à l'emploi.

Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge lorsque le service correspondant est rendu.

Les régimes à prestations définies, correspondant aux indemnités de départ à la retraite, sont comptabilisés au bilan en provision pour risques et charges. Ces engagements sont évalués selon une méthode actuarielle, assise sur la totalité du personnel classé par catégories socio-professionnelles et par ancienneté. La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées.

Selon la méthode des unités de crédit projetées, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'engagement, celui-ci étant ensuite actualisé.

Pour l'ensemble des sociétés : les indemnités de départ en retraite sont déterminées selon les dispositions des conventions collectives dont dépendent les salariés au sein des sociétés.

La base de salaire retenue pour le calcul est le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée. Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Benefit Obligation).

La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis évaluées en tenant compte des augmentations de salaire (dégressives avec l'âge) jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et d'espérance de vie.

Il a été retenu une table de turn over « moyen » et systématiquement décroissant en fonction de l'âge.

Les réévaluations du passif au titre des indemnités de départ à la retraite, qui correspondent aux écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement en autres éléments du résultat global.

Le Groupe détermine la charge d'intérêts sur le passif en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des indemnités de départ à la retraite, au passif, tel que déterminé au début de l'exercice. Ce passif est ajusté le cas échéant de toute variation résultant du règlement de prestations au cours de la période.

Les charges d'intérêt et les autres charges au titre des régimes à prestations définies sont comptabilisées en résultat net.

Principales hypothèses utilisées :

Il a été retenu une table de turn over « moyen » et systématiquement décroissant en fonction de l'âge. Il a été retenu un âge de départ à la retraite de 67 ans au 31 mars 2020.

La revalorisation des salaires peut être linéaire ou variable. Elle est ainsi représentée sous forme de tables qui expriment un taux d'évolution de la rémunération par âge. La table retenue est celle de la décroissance moyenne.

Le taux de charges sociales patronales retenu est de 39%.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux IBOXX Corporates AA à la date de clôture, soit 1.42 % au 31 mars 2020.

Les réévaluations du passif au titre des indemnités de départ à la retraite, qui correspondent aux écarts actuariels sont comptabilisés en « autres éléments du résultat global », conformément à la norme IAS 19, ces écarts actuariels s'élèvent au 31 mars 2020 à 165 661 €.

Les provisions pour avantages au personnel se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/03/20	31/03/19
Provision pour indemnités de départ en retraite	975	967
Provision pour indemnités de départ en retraite classé en passif concernant des actifs non courants destinés à la vente	0	0
Total	975	967

En milliers d'euros	Provision pour indemnités de départ en retraite
Au 30/09/19	1 037
Charges de personnel	103
Autres éléments du résultat global	(165)
Variation de périmètre	
Au 31/03/20	975

Effectif annuel moyen :

	31/03/20	31/03/19
Cadres	119	123
Non cadres	218	164
Total	337	287

Note 3 - Les impôts et taxes

La Contribution Economique Territoriale (CET) a deux composantes : la Contribution Foncière Territoriale (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Ces deux contributions sont classées en charges opérationnelles correspondant au classement le plus approprié.

Note 4 - Les dotations aux dépréciations

Les stocks et en-cours de production sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les coûts sont généralement calculés selon la méthode du prix moyen pondéré ; ils intègrent les frais de transport liés à l'achat, les frais de manutention et les escomptes obtenus.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente.

Le cas échéant des dépréciations sont comptabilisées. Les principaux risques qu'elles couvrent sont :

- Ceux révélés par les tests de germination auxquels procède la société de manière régulière. En effet, une graine qui n'est plus aux normes du taux de germination acceptable (variable en fonction des espèces) n'est plus commercialisable. S'il y a un risque de non germination, les semences conservées, et donc inventoriées, sont provisionnées à 100%.
- L'inadéquation des produits compte tenu des changements de consommation et de l'abandon de certains marchés géographiques. Les lots achetés depuis plus de 36 mois et n'ayant pas de mouvement de vente sur les 24 derniers mois sont provisionnés à 95 %. Les lots achetés depuis moins de 36 mois ne sont pas provisionnés. Les lots achetés depuis plus de 36 mois et ayant des mouvements de vente sur les 24 derniers mois sont provisionnés de la façon suivante :

Si le rapport quantité en stock / ventes des 24 derniers mois est :

- Inférieur à 100 : le lot n'est pas déprécié ;
- Compris entre 100 et 200 : le lot est déprécié à 10 % ;
- Compris entre 200 et 300 : le lot est déprécié à 20 % ;
- Compris entre 300 et 400 : le lot est déprécié à 30 % ;
- Compris entre 400 et 500 : le lot est déprécié à 40 % ;
- Compris entre 500 et 600 : le lot est déprécié à 50 % ;
- Compris entre 600 et 700 : le lot est déprécié à 60 % ;
- Compris entre 700 et 800 : le lot est déprécié à 70 % ;
- Compris entre 800 et 900 : le lot est déprécié à 80 % ;
- Supérieur à 900 : le lot est déprécié à 90 %

Une provision pour dépréciation des stocks a été comptabilisée pour tenir compte de ces risques. La reprise nette aux dotations constituée au 31 mars 2020 s'élève à 89 k€.

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à la juste valeur. La juste valeur des créances clients est assimilée à la valeur nominale.

Les dépréciations des créances commerciales tiennent compte du niveau de pertes attendues du portefeuille clients dès l'initiation de la créance, ce que traduit le niveau de provisionnement qui s'élève à 3.49 % des créances brutes à fin mars 2020.

La reprise nette aux dotations constituée au titre de l'exercice arrêté au 31 mars 2020 s'élève à 529 k€.

Les dotations aux provisions :

Le groupe est soumis dans le cadre normal de son activité à des risques divers. Les différents litiges font l'objet d'une appréciation individuelle, et les provisions en découlant sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables de dédommagement à la date du 31 mars 2020.

Les prétentions de tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elles provoqueront une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci constituent un passif éventuel.

La société Graines Voltz a été mise en cause dans le cadre d'un litige concernant une société acquise à 100% et ayant bénéficié d'une transmission universelle de patrimoine depuis. Le litige s'est soldé au cours de la période par le règlement d'une indemnité de 1 438 k€. La provision afférente à ce litige a été reprise au 31 mars 2020 pour sa totalité soit 1 300 k€.

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/20	31/03/19
Dotation nette aux dépréciations d'actifs immobilisés	-	-
Dotation nette aux dépréciations d'actifs	618	4 533
Dotation nette aux provisions pour risque	1 250	130
Total	1 868	4 633

Note 5 – Autres produits et charges d'exploitation

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/20	31/03/19
Produits et charges d'exploitation diverses	-1 361	219
Créances irrécouvrables	-1 262	-448
Autres produits et charges d'exploitation	-2 623	-229

L'indemnité versée dans le cadre du litige prud'homal de 1 438 k€ est comptabilisée en « produits et charges d'exploitation diverses ».

Note 6 – Autres produits et charges opérationnels

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/20	31/03/19
Plus et moins-value de cession	3	33
Résultat levée stock option	-	-
Résultat de cession	-	-
Autres charges exceptionnelles et produits exceptionnels	-4	-138
Dotations nettes aux provisions non récurrentes	-	-
Autres produits et charges opérationnels	-1	-104

Note 7 – Le coût de l'endettement

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/20	31/03/19
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	0	0
Charges d'intérêt	-108	-80
Charges d'intérêts sur contrats de locations financières	0	0
Coût de l'endettement	-108	-80

Note 8 – Les autres produits et charges financiers par catégorie comptable d'actifs et passifs financiers

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/20	31/03/19
Actifs financiers	-12	-45
Résultat de change, net	-917	783
Prêts et créances	54	58
Total	-875	796

Note 9 – Les impôts sur les résultats

Les impôts courants :

France :

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 28 % jusqu'à un bénéfice imposable de 500 000 € et 31 % au-delà.

La loi de finances rectificative pour 2012 adoptée le 29 décembre 2012 fixe de nouvelles règles de report des déficits en avant et en arrière pour les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés. L'imputation des déficits antérieurs sur le bénéfice fiscal d'un exercice n'est possible qu'à hauteur d'un plafond égal à 1 million d'euros majoré d'un montant dorénavant égal à 50% du bénéfice imposable de l'exercice excédant cette première limite.

Le report en arrière du déficit de l'exercice est désormais limité à un exercice au lieu de trois et son montant est limité à 1 M€.

La loi sur le financement de la sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1998 a institué un complément d'imposition de 3,3 % du montant de l'impôt de base dû lorsque le montant de l'impôt est supérieur à 763 000 €. Ainsi, pour ces sociétés françaises, le taux d'imposition se trouve majoré de 1,1 %.

Par conséquent, le taux d'imposition a été retenu pour 31.22 %.

Etranger :

En Espagne, celui-ci s'élève à 30%. Les sociétés dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 8 000 K€ bénéficient d'un taux d'imposition réduit de 25% applicable sur la partie du bénéfice n'excédant pas 120 202 €.

En Algérie, le taux de base de l'impôt est de 26%.
 En Turquie, le taux de base de l'impôt est de 22%.
 Au Maroc, le taux de base de l'impôt est de 31%.

Le rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge théorique d'impôt est le suivant :

PREUVE DE L'IMPOT	TOTAL
Résultat consolidé après impôt	3 769
Résultat des sociétés mises en équivalence	
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées	3 769
Impôt réel	1 821
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC-99-02)	25
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées	5 615
IMPOT THEORIQUE GROUPE	1 753
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL	68
JUSTIFICATION DE L'ECART	
Ecart sur bases imposées à taux différenciés	-41
Produits (minoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	-17
Charges (Majoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	
Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt	-58
Ecart permanents (Résultat non imposé hors dividendes internes)	-374
Ecart entre Variation bilancielle et Résultat	-7
Ecart temporaires	
Déficit exercice non activé	-44
Utilisation déficit antérieur	
Imposition plus-values antérieures	
Résultat fiscal transféré ou attribué	
Résultat imposé ultérieurement	
Dividendes reçus non imposés ou imposés partiellement	499
Résultat sociétés transparente fiscalement	
Autres bases	
Limitation IDA/IDP	52
Justification de l'écart lié aux bases fiscales	126
JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	68

Les impôts différés :

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre la base imposable et la valeur comptable des actifs et passifs. Les principaux éléments pris en compte à ce titre concernent :

- Les retraitements de consolidation introduisant une divergence entre la comptabilité et la fiscalité (options fiscales dérogatoires et crédits-bails).
- Les différences entre base comptable et fiscale.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- les différences temporelles liées à la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales, entreprises associées et partenariats dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date du renversement des différences temporelles et il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible ;
- les différences temporelles imposables générées par la comptabilisation initiale d'un goodwill.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Ceci concerne l'ensemble des actifs d'impôts différés à l'exclusion des déficits.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Selon la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Évolution :

En milliers d'Euros	31/03/20	31/03/19
Impôts courants	2 064	5 298
Impôts différés	-218	-828
<i>dont différences temporaires</i>	<i>(351)</i>	<i>(24)</i>
<i>dont activation des déficits</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>dont plafonnement des Impôts Différés Actifs</i>	<i>(52)</i>	<i>(7)</i>
<i>dont provisions réglementées</i>	<i>18</i>	<i>10</i>
<i>dont évaluation des actions propres juste valeur</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>dont provision pour dépréciation des actifs</i>	<i>112</i>	<i>717</i>
<i>dont élimination des produits internes</i>	<i>199</i>	<i>94</i>
<i>dont autres retraitements consolidés</i>	<i>292</i>	<i>38</i>
Total	1 846	4 470

Les créances et dettes d'impôts exigibles :

Le détail est le suivant :

En milliers d'Euros	31/03/20	31/03/19
Créances d'impôts exigibles	5	-
Dettes d'impôts exigibles	464	2 601

La variation des actifs et passifs d'impôts différés :

Elle s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	Au 30/09/19	Résultat au 31/03/20	Autres éléments du résultat global 31/03/20	Réserves consolidées 31/03/20	Au 31/03/20
Impôts différés actifs	1 185	90	7		1 282
<i>dont différences temporaires</i>	<i>(109)</i>	<i>(351)</i>			<i>(460)</i>
<i>dont élimination des résultats internes</i>	<i>202</i>	<i>199</i>			<i>401</i>
<i>dont provisions pour dépréciation des actifs</i>	<i>605</i>				<i>605</i>
<i>dont autres retraitements</i>	<i>487</i>	<i>242</i>	<i>7</i>		<i>736</i>
Impôts différés passifs	1 734	(130)	(8)		1 596
<i>dont provisions réglementées</i>	<i>15</i>	<i>(18)</i>			<i>(3)</i>
<i>dont retraitement prix des titres de participation</i>	<i>297</i>	<i>0</i>			<i>297</i>
<i>dont retraitement provision dépréciation actions propres</i>	<i>116</i>	<i>0</i>			<i>116</i>
<i>dont autres retraitements</i>	<i>1138</i>	<i>(112)</i>	<i>(8)</i>		<i>1 018</i>
Impact total sur le résultat		218			

Note 10 – Le résultat pour une action

Le résultat net de base par action :

Le groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté du nombre d'actions propres détenues.

Le nombre moyen d'actions ressort pour l'exercice à 1 295 197.

L'évolution de ce résultat pour une action est la suivante :

En Euros	31/03/20	31/03/19
Résultat consolidé part du groupe (en €)	3 845 889	7 605 652
Nombre d'actions	1 295 197	1 295 197
Résultat (en €) par action	2.97	5.87

Le résultat net dilué par action :

Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté du nombre d'actions propres détenues des effets de chaque catégorie d'instruments dilutifs qui comprennent les stocks options consentis sous forme de souscription d'actions.

L'évolution de ce résultat pour une action est la suivante :

En Euros	31/03/20	31/03/19
Résultat consolidé part du groupe (en €)	3 845 889	7 605 652
Nombre d'actions	1 295 197	1 370 000
Résultat (en €) par action	2.97	5.55

Dividendes versés par action :

En Euros	31/03/20	31/03/19
Dividende (en €) par action	7	6

Note 11 – Le goodwill

Evaluation des goodwill :

Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externe et à reconnaître plusieurs goodwill.

Ces goodwill sont alloués aux unités génératrices de trésorerie (UGT) générant des flux de trésorerie identifiables et indépendants. Les UGT ont été définies au niveau des entités juridiques du groupe.

Au 31 mars 2020, le montant des goodwill s'établit à 6 205 k€.

En milliers d'euros	31/03/20	31/03/19
Valeur brute à l'ouverture	7 655	7 414
Dépréciation à l'ouverture	1 450	1 450
Valeur nette à l'ouverture	6 205	6 205
Acquisition de l'exercice	-	-
Sortie de l'exercice	-	-
Dépréciation	-	-
Reprise	-	-
Valeur nette à la clôture	6 205	6 205

Les tests de dépréciation des goodwill :

Des tests de dépréciation leur sont appliqués au minimum une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié du fait d'une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable du goodwill.

Au 31 mars 2020, les valeurs d'utilité des Goodwill et des UGT ont été évaluées selon des projections de flux de trésorerie des UGT correspondantes sur une période de 3 ans puis extrapolées sur les années suivantes.

Le calcul prend en compte une valeur terminale correspondant à la capitalisation des flux de trésorerie générés la dernière année de prévision. Les hypothèses retenues en matière d'évolution des ventes et des dépenses sont déterminées par la direction en fonction des résultats passés et des tendances de développement des marchés concernés. Les évaluations de flux de trésorerie actualisés sont sensibles à ces hypothèses ainsi qu'aux modes de consommation et aux facteurs économiques.

Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est un taux après impôt, appliqué à des flux de trésorerie après impôt et correspond au coût moyen pondéré du capital. Ce taux est la résultante de taux spécifiques pour chaque marché ou zone géographique en fonction des risques qu'ils représentent.

Pour l'ensemble des UGT, les hypothèses suivantes, considérées comme des hypothèses clés, ont été utilisées pour calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels des UGT :

- Nombre d'années de données prévisionnelles : 3 ans.
- Taux de croissance de chiffre d'affaires retenu pour le flux normatif : 0,5 %
- Taux d'actualisation après impôt : des taux différents, provenant de données de marché, ont été retenus pour chaque UGT ; ils varient de 6,9 % à 11,4 % selon les zones.

Aucune perte de valeur complémentaire n'a été constatée au 31 mars 2020.

Note 12 – Les autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par Graines Voltz. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Il est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie.

Ainsi, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie sont valorisées au coût diminué des amortissements et des pertes de valeur et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie sont valorisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Le coût de ces actifs correspond :

- Au prix d'achat majoré de tout coût directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue, pour les actifs acquis séparément.
- À la juste valeur, à la date d'acquisition, pour les actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Le cas échéant, le mode d'amortissement retenu est linéaire.

a. Fichiers de coordonnées clients acquis

Les éléments figurant au bilan correspondent à des droits contractuels qui ne sont pas limités dans le temps, à savoir des rachats de fichiers clients.

Les clients provenant de ces fichiers sont totalement confondus dans l'activité de la société, tant par leur nature que par les produits qu'ils achètent. Aussi, ces fichiers ne peuvent être amortis ou dépréciés, l'activité de la société générant des flux de trésorerie nets suffisants pour justifier leur valeur nette comptable.

b. Obtention végétale

Les acquisitions portent sur la propriété de variétés de légumes pour les commercialiser en exclusivité. Elles sont amorties sur huit ans.

c. Les logiciels

En fonction du domaine d'application des logiciels, la durée d'utilité est comprise entre 1 et 3 ans.

Les amortissements et dépréciations sont comptabilisés en résultat opérationnel. Les dotations aux amortissements de l'exercice s'élèvent à 74 k€.

Evolution des immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition	7 654 943					7 654 943
Frais d'établissement	375				-55	320
Frais de recherche et développement	18 363				-720	17 643
Concessions, brevets et droits similaires	1 153 003					1 153 003
Fonds commercial	661 615					661 615
Autres immobilisations incorporelles	430 988				-46	430 942
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles brutes	2 264 344				-821	2 263 523

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition	1 449 729					1 449 729
Frais d'établissement	375				-55	320
Frais de recherche et développement	22 522	1 056			-6 369	17 209
Concessions, brevets et droits similaires	872 842	64 845				937 687
Fonds commercial	190 864					190 864
Autres immobilisations incorporelles	47 637	8 437			-46	56 028
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	1 134 240	74 338			-6 470	1 202 108

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition	6 205 214					6 205 214
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	-4 159	-1 056			5 649	434
Concessions, brevets et droits similaires	280 161	-64 845				215 316
Fonds commercial	470 751					470 751
Autres immobilisations incorporelles	383 351	-8 437				374 914
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Valeurs nettes	1 130 104	-74 338			5 649	1 061 415

Note 13 – Les immobilisations corporelles

Concernant les immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont, selon la norme IAS 16, comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur coût de production diminué des amortissements et perte de valeur.

En application de la norme IAS 20, les subventions d'investissements sont enregistrées en déduction de la valeur d'acquisition des immobilisations dont elles ont servi à assurer une partie du financement.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction, le cas échéant d'une valeur résiduelle.

La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leur durée d'utilité estimée et revues annuellement :

- Terrains : non amortis
- Agencement des terrains : 5 à 8 ans
- Bâtiments : 10 à 30 ans
- Installations générales agencements et aménagements : 3 à 10 ans
- Matériel et outillage : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 ans
- Matériel de bureau et informatique : 2 à 10 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans

Les amortissements et dépréciations sont comptabilisés en résultat opérationnel. Les dotations aux amortissements de l'exercice s'élèvent à 749 k€.

Au cours de la période, le groupe a acquis des immobilisations corporelles pour une valeur de 1 165 k€ nette de subvention reçue.

Au cours de la période, le groupe a cédé des immobilisations corporelles pour un prix de cession de 55 k€.

Selon la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Le groupe n'a pas identifié d'indice de perte de valeur au 31 mars 2020.

Evolution des immobilisations corporelles

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	531 777	10 113				541 890
Constructions	12 786 637	36 557				12 823 194
Installations techniques, matériel, outillage	4 451 798	435 338	60 895		12 578	4 838 819
Autres immobilisations corporelles	5 992 700	482 173	175 048		-11 228	6 288 597
Immobilisations en cours	88 766	200 328			-36 949	252 145
Avances et acomptes						
Valeurs brutes	23 851 678	1 164 509	235 943		-35 599	24 744 645

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	91 783	1 206	156			92 833
Constructions	10 267 692	243 757	19 375			10 492 074
Installations techniques, matériel, outillage	4 127 024	106 482	60 895		-742	4 171 869
Autres immobilisations corporelles	4 383 953	397 190	136 557		-77 012	4 567 574
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	18 870 452	748 635	216 983		-77 754	19 324 350

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	439 994	8 907	-156			449 057
Constructions	2 518 945	-207 200	-19 375			2 331 120
Installations techniques, matériel, outillage	324 774	328 856			13 320	666 950
Autres immobilisations corporelles	1 608 747	84 983	38 491		65 784	1 721 023
Immobilisations en cours	88 766	200 328			-36 949	252 145
Avances et acomptes						
Valeurs nettes	4 981 226	415 874	18 960		42 155	5 420 295

Note 14 – Droits d'utilisation des actifs loués

Valeurs brutes	Ouverture	Impact application IFRS 16	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Clôture
Constructions		2 821 383				2 821 383
Matériel de bureau		387 549				387 547
Valeurs brutes		3 208 932				3 208 932

Amortissements et provisions	Ouverture	Impact application IFRS 16	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Clôture
Constructions		456 004	96 892			552 896
Matériel de bureau		168 593	36 778			205 371
Amortissements et provisions		624 597	133 670			758 267

Valeurs nettes	Ouverture	Impact application IFRS 16	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Clôture
Constructions		2 365 379	-96 892			2 268 487
Matériel de bureau		218 956	-36 778			182 178
Valeurs nettes		2 584 335	-133 670			2 450 665

Note 15 – Participations, mises en équivalence et autres actifs financiers

Les titres de participation non consolidés figurent dans la rubrique des autres actifs financiers non courants. Ils représentent la quote-part de capital détenue dans les sociétés non consolidées. Ils sont classés en actifs disponibles à la vente.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur plus les coûts de transaction directement attribuables. Puis ils sont évalués à la juste valeur (à l'exception des actifs dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable) et toute variation en résultant est comptabilisée en autres éléments du résultat global et accumulée dans la réserve de juste valeur, à l'exception du montant des pertes de valeur et, pour les instruments d'emprunts, des écarts de change.

Les autres actifs financiers non courants (créances rattachées à des participations essentiellement) sont dans la catégorie des prêts et créances. Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres actifs financiers

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	29 443		12 719		9 035	25 759
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés	12 720				-12 718	2
Prêts						
Autres immobilisations financières	314 053	6 042			3 683	323 778
Créances rattachées à des participations	429 385		-12 401			441 786
Valeurs brutes	785 601	6 042	318			791 325

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	25 740					25 740
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Créances rattachées à des participations	429 385	85 546	73 145			441 786
Provisions	455 125	85 546	73 145			467 526

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	3 703		12 719		9 035	19
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés	12 720				-12 718	2
Prêts						
Autres immobilisations financières	314 053	6 042			3 683	323 778
Créances rattachées à des participations		-85 546	-85 546			
Valeurs nettes	330 476	-79 504	-72 827			323 799

Les autres titres de participation représentent une valeur nette comptable globale de 19 € au 31 mars 2020. Cette valeur nette comptable est représentative de la juste valeur.

Note 16 – Les stocks

Les stocks et en-cours de production sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks sont valorisés selon la méthode du premier entré premier sortie soit au dernier coût d'acquisition ; ils intègrent les frais de transport liés à l'achat, les frais de manutention et les escomptes obtenus.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente.

Le cas échéant des dépréciations sont comptabilisées. Les principaux risques qu'elles couvrent sont ceux révélés par les tests de germination auxquels procède la société de manière régulière, ainsi que l'inadéquation des produits liée aux changements de consommation et de l'abandon de certains marchés géographiques.

Méthode de provisionnement des stocks :

Le principe de constitution des provisions couvrant le risque de non germination est le suivant :

Les semences conservées et inventoriées présentant un risque de non germination sont provisionnées à 100%.

Le principe de constitution des provisions couvrant le risque de non commercialisation a été fixé de la manière suivante :

La provision pour dépréciation est déterminée par lot.

Les lots achetés depuis plus de 36 mois et n'ayant pas de mouvement de vente sur les 24 derniers mois sont provisionnés à 95 %.

Les lots achetés depuis plus de 36 mois et ayant des mouvements de vente sur les 24 derniers mois sont provisionnés de la façon suivante :

Si le rapport quantité en stock / ventes des 24 derniers mois est :

- Inférieur à 100 : le lot n'est pas déprécié ;
- Compris entre 100 et 200 : le lot est déprécié à 10 % ;
- Compris entre 200 et 300 : le lot est déprécié à 20 % ;
- Compris entre 300 et 400 : le lot est déprécié à 30 % ;
- Compris entre 400 et 500 : le lot est déprécié à 40 % ;
- Compris entre 500 et 600 : le lot est déprécié à 50 % ;
- Compris entre 600 et 700 : le lot est déprécié à 60 % ;
- Compris entre 700 et 800 : le lot est déprécié à 70 % ;
- Compris entre 800 et 900 : le lot est déprécié à 80 % ;
- Supérieur à 900 : le lot est déprécié à 90 %

Les lots achetés depuis moins de 36 mois ne sont pas provisionnés.

Les principes de dépréciation des stocks ont été appliqués de façon homogène dans les sociétés du groupe, telles qu'énoncés aux paragraphes précisant les principes et méthodes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés.

Une provision pour dépréciation des stocks a été comptabilisée pour tenir compte du risque de non germination et du risque de non commercialisation des stocks. La reprise nette aux provisions constituée au 31 mars 2020 est de 89 k€.

Évolution des valeurs nettes comptables :

En milliers d'Euros	Matières premières	En cours de production	Marchandises	Total
Au 30/09/18	573	154	10 332	11 059
Au 30/09/19	521	296	14 930	15 747
Au 31/03/20	447	384	17 793	18 624

A titre d'information les dépréciations de stocks se montent à 1 936 k€ au 31 mars 2020 contre 2 045 k€ au 30 septembre 2019 et concernent uniquement les marchandises. Ces dépréciations sont déterminées de manière individualisée, à la fin de chaque période.

Note 17 – Les clients et autres débiteurs

Les créances sont valorisées à leur juste valeur lors de leur évaluation initiale.

Evolution des valeurs nettes comptables :

En milliers d'euros	31/03/20	31/03/19
Clients et comptes rattachés	58 449	55 618
Dépréciation des comptes clients	(2 039)	(3 595)
Total net des clients et comptes rattachés	56 410	52 023
Avances et acomptes versés	266	197
Autres créances fiscales et sociales	964	1 571
Dépréciation des autres créances	(24)	(24)
Charges constatées d'avance	1 041	1 538
Total des autres actifs courants	2 247	3 282

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à la juste valeur. La juste valeur des créances clients est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement

Les dépréciations des créances commerciales tiennent compte du niveau de pertes attendues du portefeuille client dès l'initiation de la créance, ce que traduit le niveau de provisionnement qui s'élève à 3.49 % des créances brutes à fin mars 2020.

Le groupe n'a pas recours à l'affacturage ou à des transactions visant à faire sortir des créances du bilan.

Les créances fiscales :

Le poste « créances fiscales » est principalement constitué des créances sur l'Etat au titre de la TVA.

Note 18 – La trésorerie et équivalent de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 “Tableau des flux de trésorerie”, la ligne “Trésorerie et équivalents de trésorerie” figurant au bilan consolidé comprend :

- les disponibilités,
- les placements à court terme liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidités et présentant un risque négligeable de variation de valeur.

Evolution :

En milliers d'euros	31/03/20	31/03/19
Placements à court terme	0	0
Disponibilités	11 904	13 101
Total	11 904	13 101

Note 19 – Les dettes financières courantes et non-courantes

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Les emprunts et dettes financières sont comptabilisés initialement à la juste valeur ajustée de tout coût de transaction directement attribuable. Après la comptabilisation initiale, ces passifs sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dettes financières non courantes :

En milliers d'euros	31/03/20	31/03/19
Part des emprunts bancaires à plus d'un an	1 266	3 388
<i>dont à moins de 2 ans</i>	<i>1 266</i>	<i>2 039</i>
<i>dont de 2 à 5 ans</i>	<i>-</i>	<i>1 349</i>
<i>dont à plus de 5 ans</i>	<i>-</i>	
Variation de l'exercice	-2 122	-837

Les dettes financières courantes :

En milliers d'euros	31/03/20	31/03/19
Part des emprunts bancaires à moins d'un an	3 988	4 054
Dividendes à verser	0	0
Découverts bancaires	47 706	33 216
Total	51 694	37 270
Variation de l'exercice	14 424	11 904

Les principales informations et analyses relatives à la variation des dettes financières sont présentées dans le tableau de flux de trésorerie.

Informations sur les emprunts bancaires :

Les emprunts à moyen terme et long terme mis en place avec nos partenaires financiers sont libellés en Euros et en devises. Les taux d'intérêts sont stipulés soit variables soit fixes.

Le solde restant dû sur l'ensemble des emprunts se chiffre à 5 252 k€ au 31 mars 2020.

Il existe une ligne de trésorerie en dinar algérien, le solde restant dû de cet emprunt s'élève au 31 mars 2020 à 1 947 k€.

Le solde restant dû sur les emprunts garantis par des suretés réelles s'élève à 1 303 k€ au 31 mars 2020.

Informations sur autorisations de découvert :

Le Groupe Voltz bénéficie d'un découvert autorisé pour 47 706 k€ pour lequel aucune garantie n'a été mise en place.

Le Groupe Voltz bénéficie également d'un découvert autorisé pour 100 000 k DZD ; ce découvert est garanti par une caution donnée par la société Graines Voltz.

Note 20 – Les obligations locatives

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Les obligations locatives non courantes :

En milliers d'euros	31/03/20	31/03/19
Part des obligations locatives à plus d'un an	2 215	0
<i>dont à moins de 2 ans</i>	<i>256</i>	<i>-</i>
<i>dont de 2 à 5 ans</i>	<i>671</i>	<i>-</i>
<i>dont à plus de 5 ans</i>	<i>1 287</i>	<i>-</i>
Variation de l'exercice	2 215	0

Les obligations locatives courantes :

En milliers d'euros	31/03/20	31/03/19
Part des obligations locatives à moins d'un an	260	0
Variation de l'exercice	260	0

Note 21 – Les provisions courantes et non-courantes

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Conformément à IAS 37.14, une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à la clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date de clôture des comptes.

Le groupe Graines Voltz est soumis dans le cadre normal de son activité à des risques divers (litiges commerciaux, restructurations, litiges fiscaux, litiges sociaux...). Les règles suivantes sont appliquées :

Les provisions pour litiges et passifs éventuels :

Ces litiges font l'objet d'une appréciation individuelle et/ou basée sur une estimation statistique des litiges observés dans son domaine d'intervention compte tenu des éléments connus en fin d'exercice.

Les provisions non-courantes :

En milliers d'euros	31/03/20	31/03/19
Provision pour indemnités de retraite	975	967
Ecart d'acquisition négatif	-	-
Autres provisions	-	-
Total	975	967

Les provisions courantes :

En milliers d'euros	Litiges Prud'homaux	Autres litiges	Litiges fiscaux	Risques	Total
Au 30/09/18	0	17	128	1 300	1 445
Dotation		7			7
Provision utilisée			(128)		(128)
Provision non utilisée		(2)			(2)
Ajustement lié au taux de change		2			2
Au 30/09/19	0	24	0	1300	1 324
Dotation			49		49
Provision utilisée				(1 300)	(1 300)
Provision non utilisée					
Ajustement lié au taux de change		(3)			(3)
Au 31/03/20	0	21	49	0	70

Note 22 – Les fournisseurs et les autres passifs courants

Les dettes en liaison avec le cycle normal d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique "Fournisseurs et comptes rattachés". Elles sont enregistrées initialement à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti.

La juste valeur des dettes fournisseurs est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures à 1 mois.

Ces dettes sont quasi intégralement dues à moins d'un an.

En milliers d'Euros	31/03/20	31/03/19
Fournisseurs et comptes rattachés	8 678	10 310
Passifs d'impôts courants	464	2 601
Dettes fiscales et sociales	5 798	7 066
Autres dettes	206	71
Total	15 146	20 048

La variation constatée s'analyse comme suit :

En milliers d'Euros	31/03/20	31/03/19
Variation constatée	(4 902)	1 818
Dont variation des dettes fournisseurs	(1 632)	(243)
Dont variation de l'impôt société	(2 137)	1 314
Dont variation des dettes fiscales et sociales	(674)	428
Dont variation de la participation des salariés	(594)	502
Dont autres variations	135	(183)

Note 23 – Le tableau de flux de trésorerie

La trésorerie nette s'élève au 31 mars 2020 à – 35 802 k€ et correspond aux montants suivants présentés dans le tableau de flux de trésorerie.

En milliers d'euros	31/03/20	31/03/19
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	11 904	13 101
Découverts bancaires	(47 706)	(33 216)
Découverts bancaires classés en passif d'actif destiné à la vente		0
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie	(35 802)	(20 115)

La variation du BFR lié à l'activité s'élève à – 26 922 k€ et s'analyse comme suit :

- Variation du BFR lié aux stocks : - 3 276 k€
- Variation du BFR lié aux clients et autres débiteurs : - 26 784 €
- Variation du BFR lié aux dettes courantes : 3 138 k€

Note 24 – Le capital social

En milliers d'euros	31/03/20	31/03/19
Capital émis	1 295 197 €	1 370 000 €
Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	1 295 197	1 370 000
Nombre d'actions émises durant l'exercice	0	0
Nombre d'actions annulées durant l'exercice	0	0
Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice	1 295 197	1 370 000
Valeur nominale	1 €	1 €
Nombre d'actions autorisées	1 295 197	1 370 000
Nombre d'actions émises entièrement libérées	1 295 197	1 370 000
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	0	0

La politique du groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des banquiers, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le capital s'entend comme le capital social, les résultats non distribués et les participations ne donnant pas le contrôle. Le conseil d'administration veille au rendement des capitaux propres.

L'Assemblée générale extraordinaire du 27 juin 2019 avait décidé, conformément aux dispositions des articles L225-204 et L225-205 du Code de Commerce, d'annuler les 74 803 actions auto détenues et de réduire le capital social de 1 370 000 € à 1 295 197 €.

En milliers d'euros	31/03/20	30/09/19	31/03/19	30/09/18
Total des passifs	73 222	37 929	64 563	23 178
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	(11 904)	(14 710)	(13 101)	(9 502)
Dette nette	61 318	23 219	51 462	13 676
Total des capitaux propres	32 712	38 050	36 337	35 312
Montant accumulés en capitaux propres au titre des couvertures de flux de trésorerie	0	0	0	0
Capitaux propres ajustés	32 712	38 050	36 337	35 312
Ratio dette nette sur capitaux propres ajustés	1.87	0.61	1.42	0.39

La dette nette correspond à la différence entre les passifs, courants et non courants, et à la trésorerie et équivalent de trésorerie figurant à l'actif du bilan.

Note 25 – Risques

Risques de crédit

Risque de recouvrement sur les créances clients et autres débiteurs

Au 31 mars 2020, le poste clients et comptes rattachés, le poste autres débiteurs et le poste autres actifs courants représentent 58 658 k€ au bilan et comprend un solde net de 56 410 k€ de créances clients, soit 110.38 % du chiffre d'affaires consolidé contre 110.85 % en mars 2019. Les autres débiteurs et autres actifs courants comprennent essentiellement des créances fiscales et sociales pour lesquelles il n'existe pas de risque crédit.

Pour l'ensemble du groupe, les pertes sur créances clients irrécouvrables se sont élevées au 31 mars 2020 à 1 262 k€, soit 2.47 % du chiffre d'affaires, contre 448 k€, soit 0.95 % au 31 mars 2019

Risque sur les actifs financiers courants et non courants

Les titres de participation comprennent essentiellement des titres non cotés de sociétés non consolidées. Ceux-ci s'élèvent au 31 mars 2020 à 19 €.

La juste valeur des autres titres immobilisés est calculée en fonction des dernières données financières connues à la clôture sur chacune des entités concernées. Le groupe ne détient plus de titres immobilisés au 31 mars 2020.

Risque de liquidité

Les passifs ont majoritairement une échéance inférieure à 1 an. Aucun risque de liquidité n'est identifié dans la mesure où les actifs disponibles sont largement supérieurs aux passifs.

Risque de marché

Gestion du risque prix

Au-delà du risque prix, le Groupe a mis en place une politique de gestion du risque de contrepartie pour son activité. Cette politique vise à se prémunir efficacement du risque de non-paiement en cas de défaillance d'un tiers.

Risque de change

Eu égard à ses activités opérationnelles et de négoce libellées en euros, la société n'est pas exposée aux risques de change.

Note 26 – Les engagements hors bilan

Pour ses opérations courantes, le groupe est engagé à la clôture de la période se terminant au 31 mars 2020 pour les montants suivants :

Engagements de garanties reçues :

En milliers d'euros	31/03/20	31/03/19
Avals et cautions	424	427

Engagements de garanties données :

En milliers d'euros	31/03/20	31/03/19
Nantissement du fonds	0	0
Nantissement des titres de participation	2 000	559
Hypothèque	0	0
Promesse d'hypothéquer	1 500	1 500
Caution bancaire	2 120	3 460
Gage espèce	175	215
Warrant	0	0
Total	5 795	5 734

Locations longue durée :

En milliers d'euros	31/03/20	31/03/19
Redevances restant à payer	2 504	0

Dettes assorties de sûretés réelles :

En milliers d'euros	31/03/20	31/03/19
Dettes garanties : emprunts bancaires	983	1 905
Montant des sûretés consenties	3 500	3 500

Les sûretés consenties sont constituées d'une part l'hypothèque sur un bien immobilier et d'autre part le nantissement des actions d'une filiale du Groupe Graines Voltz.

Note 27 – Les transactions avec les parties liées

■ Les entreprises liées

Néant

■ Les rémunérations des dirigeants

La rémunération allouée aux membres des organes de direction s'est élevée à 185 506 € pour la période allant du 1^{er} octobre 2019 au 31 mars 2020.

Note 28 – Les événements post-clôture

La société Graines Voltz a acquis le 1^{er} juin 2020 des actifs de la société allemande Hild Samen. Cette société est un acteur européen de référence de la distribution de semences de légumes conventionnelles et biologiques.

II. Rapport semestriel d'activité consolidée (du 01.10.2019 au 31.03.2020)

1. Comptes condensés consolidés du semestre écoulé :

	31/03/2020	31/03/2019	VARIATIONS	
			Montant	%
Chiffre d'Affaires total	51 103	46 932	+4 171	+8,89%
Résultat opérationnel courant	6 599	11 441	-4 842	-42,32%
Résultat opérationnel	6 598	11 337	-4 739	-41,80%
Charge d'impôt	1 846	4 470	-2 624	-58,70%
Résultat net	3 769	7 583	-3 814	-50,30%
Résultat net part du groupe	3 846	7 606	-3 760	-49,43%

2. Faits majeurs et significatifs :

Le chiffre d'affaires consolidé de notre groupe au 1^{er} semestre (du 1/10/2019 au 31/03/2020) de notre exercice social 2020 (du 1/10/2019 au 30/09/2020) s'élève à 51 103 K€ en hausse de 8,89%.

Le résultat opérationnel courant est de 6 599 K€ contre 11 441 K€ l'an dernier.
Il est en baisse de 42,32%.

Le résultat net part du groupe s'établit à 3 846 K€ contre 7 606 K€ au 31 mars 2019, soit une baisse de 49,43%.

L'activité se déroule sur 8 sites :

- ✓ Pour l'activité de distribution à une clientèle de professionnels, horticulteurs, maraîchers et collectivités : Colmar (68 – GRAINES VOLTZ), Brain sur l'Authion (49 – GRAINES VOLTZ), Thonon Les Bains (74 – BALL DUCRETTET), Algérie (TOPSEM), Espagne (IBERIA SEEDS), Turquie (GRAINES VOLTZ TURQUIE) et Maroc (Graines Voltz Maroc). L'ensemble de la gestion des semences est assuré depuis l'établissement de Brain.
- ✓ Pour l'activité de production de jeunes plants : Saint-Barthélemy-d'Anjou (49 – GRAINES VOLTZ).

3. Evènements importants survenus au cours du semestre et leur incidence sur les comptes :

- 1ère application de la norme IFRS 16

Le Groupe a appliqué pour la première fois au 31 mars 2020 la norme IFRS 16 qui définit les règles applicables en matière de classement et de comptabilisation des contrats de location.

Ce changement de méthode comptable est mis en œuvre selon ses dispositions transitoires qui permettent de ne pas retraiter les chiffres des périodes antérieures.

Cette transition vers IFRS 16 a eu un impact positif sur les réserves au 31 mars 2020 de 24 k€.

- COVID-19

Au cours du 1^{er} trimestre 2020, la France a été placée en urgence sanitaire suite à l'épidémie du COVID-19. Toutefois, l'activité du Groupe étant considérée de première nécessité a pu être maintenue alors qu'une majeure partie de l'activité économique des entreprises accueillant du public a été paralysée. L'impact est à priori peu significatif selon les informations connues à ce stade.

4. Description des principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir :

Néant

5. Evènements postérieurs à la clôture.

La société Graines Voltz a finalisé le 1^{er} juin 2020 l'acquisition des actifs de la société allemande Hild Samen.

6. Transactions avec les parties liées

Néant

M. Christian VOLTZ, directeur adjoint de GRAINES VOLTZ, atteste qu'à sa connaissance, les comptes consolidés complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant ci-dessus présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Colmar le 29 juin 2020

III. Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes consolidés.



Grant Thornton
L'instinct de la croissance

5, place du Corbeau
67000 STRASBOURG



50, avenue d'Alsace
68000 COLMAR

Graines Voltz S.A.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2020

Période du 1^{er} octobre 2019 au 31 mars 2020
Graines Voltz S.A.
1, rue Edouard Branly – 68000 COMAR





Grant Thornton
L'instinct de la croissance

5, place du Corbeau
67000 STRASBOURG



50, avenue d'Alsace
68000 COLMAR

Graines Voltz S.A.

Siège social : 1, rue Edouard Branly – 68000 COLMAR
Capital social : €1 295 197

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2020

Période du 1er octobre 2019 au 31 mars 2020

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Graines Voltz S.A., relatifs à la période du 1^{er} octobre 2019 au 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.



Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- La note « 2.7 Principes et méthodes comptables - Nouvelles normes, amendements et interprétations appliqués sur l'exercice » qui expose un changement de méthode comptable relatif à l'application de la norme IFRS 16 sur les contrats de location à compter du 1^{er} octobre 2019, et une nouvelle interprétation IFRIC 23 sur les incertitudes relatives aux traitements fiscaux.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Strasbourg, le 29 juin 2020

Colmar, le 29 juin 2020

GRANT THORNTON

RSM Est

Jean-Marc HEITZLER
Associé

Frédéric RIPAUD
Directeur Associé

Jean-Michel COUCHOT
Associé

